

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2016 – 03 -14

Séance du 1er mars 2016

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 31

L'an deux mille seize, le premier mars,

Représentés : 2

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoints : Mesdames GOHARD, GUIROU-NOUYRIGAT, SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LE VAN DA

**FORMATION
PROFESSIONNELLE**

**INITIATION D'UNE
DEMARCHE DE CULTURE
MANAGERIALE COMMUNE**

Conseillers Municipaux : Mesdames, AIELLO, CIDALE, GIACALONE, LALESART, LEITE, MANFREDI, MOTUS-JAQUIER, ORSINI, PELOT-PAPPALARDO, TROGNO, VIDAL, Messieurs, BERNARD, BUONCRISTIANI, GIULIANO, GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, ROCHE, SAOUT, SERRE, VALENTIN

**PARTENARIAT
AVEC LE CNFPT**

Etaient représentés :

Conseillers Municipaux : Madame Angèle BERTOIA (procuration à Madame Marguerite TROGNO), Monsieur Patrice CATTAUI (procuration à Monsieur Louis FERRARA).

<<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO, Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20160301-DEL20160314-DE
Date de télétransmission : 04/03/2016
Date de réception préfecture : 04/03/2016

Monsieur le Maire informe l'Assemblée Délibérante que, dans le cadre de la nécessaire adaptation du service public aux attentes des citoyens, il est apparu important d'engager plusieurs actions de formations relatives au management. Ces formations ont été dispensées en intra par le CNFPT en fin d'année 2014 en direction des encadrants intermédiaires et des chefs d'équipe ainsi qu'en direction des responsables de service.

Le bilan positif de ces formations incite la collectivité à prolonger cette action en initiant une démarche de culture managériale commune et partagée par l'acquisition d'outils et des mises en situations qui permettront à tous les agents de posséder un bagage commun.

Véritable outil de motivation des agents, ces formations auront pour objectifs de mettre en évidence les enjeux et les avantages du management transversal au service de l'organisation et de développer le potentiel managérial de chacun pour assurer une coordination durable et d'anticiper et préparer les évolutions managériales.

Ainsi, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter l'accompagnement de la Commune de St Cyr sur Mer par le CNFPT dans son objectif de professionnalisation des cadres et de développement d'une culture managériale commune dans le cadre d'un partenariat.

Ce partenariat établi pour une durée de 3 années prévoit une action en 3 phases :

1. Un cycle management sur deux niveaux (cadres et cadres intermédiaires)
2. La rédaction d'une charte des valeurs et du management ou un guide de bonnes pratiques managériales, constituant un des référentiels de la culture commune de la collectivité.
3. L'élaboration et la conduite de projets sur la base des projets de service ou transversaux.

L'action entreprise aura pour objectifs de déterminer les éléments pour donner du sens et des valeurs aux actes de management, créer une dynamique de changement, développer une méthode pour assurer la cohérence et la cohésion dans les équipes et assurer une communication adaptée aux équipes et aux enjeux.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée Délibérante que le coût de ce partenariat est pris en charge par le CNFPT au titre de la cotisation versée par la collectivité.

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,

Adopte l'exposé qui précède,

Décide d'établir un partenariat avec le CNFPT pour mettre en œuvre une démarche de culture managériale commune pour une durée de 3 années

Autorise le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme
Le Maire
Signature électronique
Philippe BARTHELEMY